

SUIVI DES OISEAUX COMMUNS : DIVERSITÉ ET ABONDANCE



Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)

Photo : Pierre Matzke



Contexte

L'étude de la biodiversité ne se limite pas au suivi de quelques espèces remarquables. L'évolution des populations d'oiseaux communs est tout aussi importante et significative des modifications de l'environnement que celle de quelques espèces prestigieuses. Aussi nous considérons ici l'ensemble des oiseaux nicheurs (et donc particulièrement les espèces communes), ce qui correspond à plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux en Alsace.

Un programme national a vu le jour dans cet objectif en 1989, le STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple) coordonné par le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux). Cette méthode a été retenue, d'une part en raison de son caractère standardisé à l'échelle nationale et d'autre part parce qu'elle correspond exactement à l'objectif fixé : réaliser un suivi quantitatif des populations d'oiseaux communs nicheurs en Alsace.

Méthode

Les échantillonnages ont été réalisés dans l'ensemble de l'Alsace selon la méthode des STOC-EPS. Ces relevés standardisés ont été réalisés dans des carrés échantillonnés au hasard par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), ainsi que dans 5 secteurs proposés par le Conseil Général du Haut-Rhin, afin de mesurer l'impact de la politique des Plans de gestion de l'espace rural et périurbain (GERPLAN).

La plupart des recensements sont effectués sur des carrés de 2 km de côté. Au sein de chaque carré, 10 points sont répartis et sont fixés définitivement. Deux passages par point sont effectués au cours du printemps et l'observateur note durant 5 minutes tous les oiseaux vus et entendus.

Chaque année, la moyenne du nombre d'espèces notées par

ALSACE

Tendance pour la diversité

Alsace : →

67

68

Bas-Rhin : →

Haut-Rhin : →

ALSACE

Tendance pour l'abondance

Alsace : →

67

68

Bas-Rhin : →

Haut-Rhin : →

point d'écoute, ainsi que le nombre moyen d'oiseaux (toutes espèces confondues), ont été calculés pour mesurer l'évolution globale de la richesse et de l'abondance en oiseaux.

Les comptages sont effectués dans tous les milieux : zones habitées, milieux ouverts et semi-ouverts des campagnes, forêts, zones humides. Par conséquent, ces comptages permettent d'établir des indicateurs globaux de la biodiversité des milieux recensés, qu'ils soient naturels ou anthropisés.

Résultats en 2016

Alsace

En 2016, 7241 oiseaux appartenant à 111 espèces ont été dénombrés sur 29 sites (290 points). La richesse totale varie de 24 à 55 espèces par site recensé (en moyenne 39,3 espèces). La richesse moyenne par point d'écoute est de 13,2 espèces et l'abondance moyenne est de 25 oiseaux.

Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Dans le Bas-Rhin, le nombre moyen d'espèces par point est de 13,3 et le nombre moyen d'individus s'élève à 26,4.

Ces résultats sont respectivement de 13,1 et 23 dans le Haut-Rhin.

Analyse

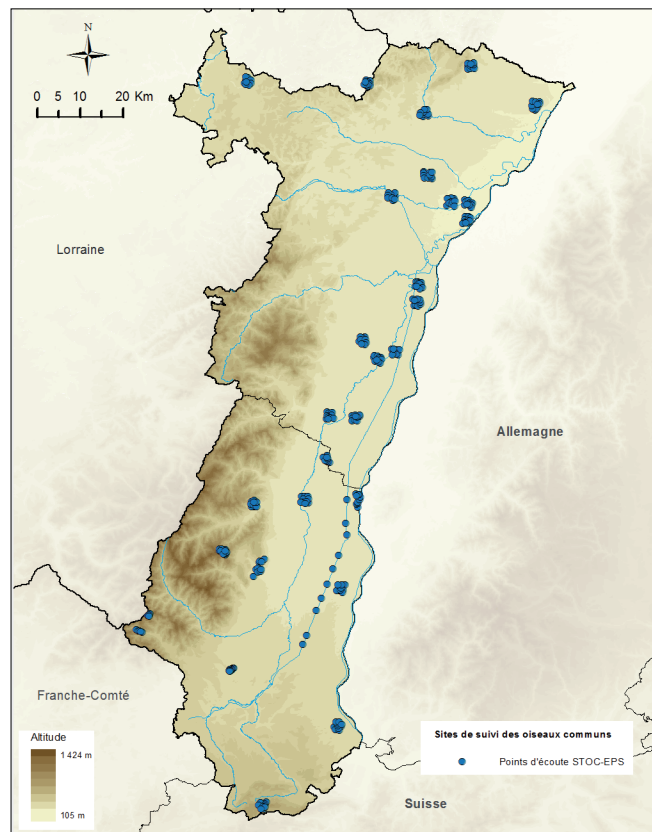
Ces deux paramètres (richesse et abondance) sont remarquablement stables entre 2005 et 2016 à l'échelle de l'Alsace. Sur 12 ans, l'abondance varie entre 24,3 et 27,7 individus par point et une moyenne de 25,6 individus a été calculée sur cette période. Le nombre d'espèces varie quant à lui de 12,8 à 13,7 par point selon les années (moyenne de 13,3 espèces).

Au niveau départemental, le nombre d'individus, qui était en régression faible mais constante dans le Haut-Rhin jusqu'en 2014 est remonté sensiblement, alors que les variations sont plus irrégulières dans le Bas-Rhin sur toute la période considérée. Le nombre d'espèces subit une légère baisse dans le Bas-Rhin, comblée par une faible hausse dans le Haut-Rhin.

2016

Espèces	Nombre d'individus	Fréquence (présence par carré)
Etouneau sansonnet	666	86%
Fauvette à tête noire	471	100%
Corneille noire	431	100%
Merle noir	411	100%
Corbeau freux	379	45%
Pinson des arbres	367	100%
Pigeon ramier	318	100%
Mésange charbonnière	310	100%
Moineau domestique	260	62%
Alouette des champs	183	69%
Pouillot véloce	179	93%
Pigeon biset domestique	170	38%
Troglodyte mignon	168	90%
Grive musicienne	141	83%
Bruant jaune	128	90%
Rougegorge familier	128	76%
Rossignol philomèle	120	72%
Martinet noir	108	48%
Mésange bleue	108	93%
Hirondelle rustique	102	62%

Tab.1 : Liste des 20 espèces les plus abondantes rencontrées en 2016 dans les 29 sites échantillonnés.



Carte de localisation des sites d'échantillonnage du suivi des oiseaux communs.

Facteurs influençant l'indicateur

Les facteurs influençant les tendances évolutives de l'abondance en oiseaux et de la diversité spécifique sont multiples. Les modifications de l'habitat font partie des plus importants. Ainsi, une banalisation d'un milieu entraîne une simplification générale de l'écosystème, ce qui a une conséquence directe sur le nombre d'espèces et le nombre d'individus présents. La pollution, notamment par les différents intrants, et la destruction directe (légale ou non) des oiseaux sur les sites de reproduction, lors des migrations et dans les lieux d'hivernage impactent également les populations d'oiseaux. Les modifications climatiques ou météorologiques en hiver et en période de reproduction sont d'autres exemples de facteurs conditionnant l'abondance des oiseaux communs.

Rédacteur : Éric Buchel

En savoir plus...

- <http://alsace.lpo.fr/index.php/programme-stoc-eps>
- <http://vignature.mnhn.fr/page/le-suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc>



Producteur des données :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Coordinateur :

